

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs !



NORMAND LAMARCHE

Séance du Conseil municipal du 11 octobre 2011

Le stationnement n'était pas assez grand pour accueillir toutes les voitures des citoyens venus entendre et questionner le maire et les conseillers. J'ai dû me stationner à la maison des Loisirs sur le chemin des Oies. Les pompiers étaient en pleine séance d'entraînement devant leur caserne de fortune à l'arrière de l'hôtel de ville. Monsieur Laurent Brisebois, notre pompier le plus expérimenté, m'a alors interpellé pour me demander si je pouvais faire savoir à la population de ne pas stationner sur la rue des Oies, en face de la caserne, au cas où les camions devraient sortir d'urgence. Je vous transmets sa demande en bon citoyen responsable.

Le maire Claude Ducharme ouvre l'assemblée. Il répond d'abord aux quelques questions qui n'avaient pas reçues réponse lors de la dernière séance du conseil. **Les samedis des élus**, oui, ils existent toujours et il y en a un de prévu le 19 novembre. Ces rencontres servent à échanger et débattre certains points de vue, ce que les citoyens ne peuvent faire durant la période de questions des séances régulières du conseil. Antennes de télé-

communication: pour la municipalité, c'est clair – pas question d'autoriser leurs installations sur des terrains municipaux. Mais si les requérants lorgnent du côté du privé, ils devront négocier avec les résidents autour, dans un rayon égal à trois fois la hauteur de la tour projetée. Entre temps, le conseil se penchera pour définir des normes pour le futur. **Vitesse sur les routes:** Le conseil va se réunir le 5 novembre prochain pour discuter du problème et tenter de définir les actions à entreprendre. **Taux de rotation de la population:** basé sur les données de Statistiques Canada de 2006, 9,1% de la population de Sainte-Anne-des-Lacs y résiderait depuis moins de 12 mois et 30% depuis moins de cinq ans.

Nouveau rôle d'évaluation: Le rôle total de la municipalité passera de 503 millions\$ à 674 millions\$ au 1^{er} janvier 2012, une hausse de 34,1%. Nous devons attendre l'étude du budget 2012 pour connaître le nouveau taux d'imposition, a déclaré monsieur le maire. Il invite les citoyens qui désireraient connaître la nouvelle valeur de leur propriété avant

de recevoir leur compte de taxes 2012, de communiquer avec l'administration, poste 21.

Finances et administration: Le maire et une autre personne de son choix assisteront au banquet annuel du Temple de la renommée du ski des Laurentides au coût de 100 \$ par billet à l'occasion de l'intronisation de Mikarl (Mike) Loken, un adepte du ski de fond laurentidien et citoyen de la municipalité.

Tour de table: Serge Grégoire – Le conseiller annonce que les membres du CCE et du CCU recevront une formation spéciale en rapport avec la coupe d'arbre. On se souviendra qu'au mois d'avril, le conseil donnait l'avis de motion pour amender son règlement sur la coupe d'arbre, mais lors de la consultation publique tenue le mois suivant et devant la qualité des intervenants et de leurs commentaires, le projet était mort dans l'œuf. Il faut croire qu'on veut le faire revivre dans un bref avenir. Le projet « Bon voisin, bon œil » initié dans le secteur du lac Parent vient de s'étendre à celui du lac Marois. Sylvain Charron – Le conseiller siège dorénavant sur quatre comités. Aux loisirs, il faut clore la politique culturelle. Aux ressources

humaines, il faut assurer la relève au secrétariat et redéfinir le poste de trésorière. À la sécurité publique, c'était le dépôt du bilan annuel: 61 événements, dont la majorité sont des feux de broussailles. Aux transports, il y aura rencontre avec les responsables au déneigement et une firme comptable devra être choisie pour évaluer les coûts réels de la prise en charge du déneigement des chemins privés par la municipalité.

Travaux publics: Un avis de motion est donné décrétant l'entretien hivernal de 27 chemins privés pour l'hiver 2011-2012. Dix règlements sont adoptés pour la même raison pour autant de chemins privés. Il en manque encore quelques-uns. Avis aux propriétaires de se manifester. La municipalité règle hors cour le litige qui l'opposait à Constructions Anor (1992) Inc., depuis 2005.

Questions du public: Une dame du chemin des Ancolies demande ce que la municipalité va faire pour s'assurer que la coulée provenant de la montagne à la fonte des neiges ne vienne causer d'autres dommages à sa propriété dans les années à venir. L'analyse et la réponse devraient être connues en novembre. Un citoyen se

demande quand va aboutir la mise à jour du règlement sur les nuisances à l'étude au CCU depuis plus de deux ans. Sur ce, le conseiller André Lavallée annonce que l'étude est terminée, ou presque, et qu'elle devrait être déposée au conseil le mois prochain. Un autre citoyen se plaint que plusieurs luminaires de rue ne fonctionnent pas depuis plusieurs mois. Le maire assure que la firme responsable sera contactée. À la question concernant l'évolution du dossier du PU et PPU, le maire dit que l'avis de motion devrait être donné en janvier 2012. Enfin, l'ex-conseiller Sylvain Harvey se dit outré du fait que le maire se paie un souper avec les fonds de la municipalité alors qu'il reçoit, dans sa rémunération, une somme équivalente à 25% de son salaire, non imposable, pour dépenses et représentation. Sur ce, le conseiller Lavallée réagit et se dit en accord avec le citoyen, mais trop tard, puisque l'achat des billets avait été accepté à l'unanimité quelques minutes auparavant. Et voulant savoir qui était pour l'accompagner à ce souper, le maire lui a répondu que ce n'était pas de ses affaires! Ça grognait dans l'assistance.

Un panier d'épicerie bien rempli

NORMAND LAMARCHE

Le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs avait convoqué, le jeudi 22 septembre dernier, les citoyens regroupés sous l'égide du « Comité des chemins privés de SADL » pour discuter du déneigement de leurs chemins.

Lors de cette rencontre qui se voulait conviviale, le maire et les quatre conseillers présents ont tenté de répondre aux onze questions formulées par le Comité en plus celles posées par la quinzaine de citoyens présents. Les mots équité, sécurité, service et valeur foncière ont été invoqués à plusieurs reprises et le maire en a bien pris note. Mais, pour compliquer un peu la situation pour l'administration Ducharme, le conseiller Sylvain Charron, ex-équi-



Le maire à l'épicerie du Chemin privé

pier du maire et spécialiste de la fiscalité de profession, affirme que c'est tout à fait faux de prétendre que les propriétaires sur les chemins publics paient pour le déneigement des chemins privés. C'est du moins ce que confirment les chiffres qu'il a mis de l'avant pour appuyer ses dires. Ses calculs n'ont pas été publiés et, pour éviter toute partialité, le conseil demandera l'opinion d'une firme externe sur les affirmations de monsieur Charron.

À peine quarante-cinq minutes s'étaient écoulées depuis le début de

la rencontre que le maire Ducharme déclarait que son panier était plein à rebord d'éléments à réflexion et qu'il devait mettre fin à la rencontre pour se pencher sur d'autres dossiers. En réponse à plusieurs interventions, le maire n'a cessé de répéter, question d'apaiser la grogne des citoyens sûrement, que pour l'hiver 2011-2012, les chemins privés seront déneigés par la municipalité aux mêmes conditions que les années précédentes. Les citoyens s'en sont retournés quelque peu dépités de cette rencontre.



Soins Dentaires Prévost

Dre Tawni Bailey BHSc, DDS
Chirurgienne-Dentiste



Bienvenue aux nouveaux patients!

Nous sommes situés dans la Polyclinique de Prévost

- ◆ Approche chaleureuse
- ◆ Dentisterie familiale
- ◆ Disponibilité jour et soir
- ◆ Service en anglais et en français

450.224.2993 poste#1
908, Chemin du Lac Écho, Prévost, QC J0R 1T0
www.dentisteprevost.com



Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :

Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.

Dr^e Isabelle Cazeaux,
Chiropraticienne D.C.

- Technique douce et de précision •



Sur rendez-vous :
450-224-4402
781, Montée-des-Sources,
Prévost (Domaine des Patriarches)